

Février 1974

Un mystérieux phénomène photographié par « Concorde »

Un objet volant non identifié (O.V.N.I.) a peut-être été photographié le 30 juin dernier pendant l'éclipse solaire par les caméras installées à bord de l'avion supersonique *Concorde*. En effet, plusieurs mois après l'expérience, les scientifiques du Centre national de la recherche scientifique ont fait une curieuse découverte dans une série de diapositives prises par M. Begot. Sur l'un des clichés, apparaît un objet de forme ronde qui pourrait avoir un diamètre approximatif de 200 mètres. Au moment où celui-ci a été photographié, il se trouvait à environ quinze kilomètres de *Concorde*, et à une altitude supérieure à 17.000 mètres.

Est-ce vraiment un objet volant non identifié ? Pour le moment, le C.N.R.S. s'est refusé à donner une trop grande publicité au phénomène. Une seule chose compte, l'authenticité du document photographique qui bénéficie de la garantie d'un organisme scientifique reconnu. Est-ce là la preuve que certains attendaient pour conclure à l'existence des O.V.N.I. ? Ce type de déduction, le C.N.R.S. s'est refusé de le faire.

Les déclarations sont sous le

signe de la prudence car on ne voudrait pas que l'interprétation de commentaires prématurés serve à satisfaire le besoin de sensationnel d'un public trop crédule.

Pour la première fois peut-être on dispose d'un document digne de foi. Que va-t-il révéler ? Vaut-on se trouver en présence d'un phénomène inexplicable ou au contraire l'identifiera-t-on à un de ces ballons météorologiques, qui en octobre dernier a « Impressionné » les foules ? A cette époque, les sherifs du Mississippi (U.S.A.) avaient été submergés par les témoignages d'observateurs de bonne foi, mais qui n'avaient pas toujours été convaincus par les explications qu'on leur avait données.

Rien à voir non plus avec l'épidémie qui a touché l'Europe au début de cette année. Les « soucoupes volantes » en « observation » au-dessus de la France, de l'Italie, de l'Autriche ne se comptaient plus. Hallucination, crédulité, imagination débordante ou réalité ? Qui sait ? Un seul fait demeure : la présence d'un document officiel sur lequel la lumière doit être faite en toute objectivité scientifique.